

Dazibao

Bulletin d'information du syndicat SUD du Crédit Agricole

FIÈVRE ESTIVALE

Vous l'avez probablement remarqué, le nombre de diffusions syndicales a fortement augmenté ces derniers mois, comme il ne vous a pas échappé non plus, que SUD n'est plus le seul syndicat à venir vous visiter en agence ou au siège. Voilà t'y pas maintenant que certains de nos confrères ont subitement retrouvé le chemin des points de vente et des bureaux ! Certes il n'est jamais trop tard pour bien faire, mais pourquoi soudainement une telle effervescence ? Les beaux jours ont-ils provoqué l'éclosion des chrysalides et réveillé des ardeurs annonçant un été torride ?

En fait, notre analyse nous amène à penser qu'au-delà de la besogne syndicale, qu'au-delà du travail de terrain, se profilent à l'horizon, les élections d'Octobre.

En effet, c'est à la saison du potiron, du chou et de la châtaigne que les équipes en place au Comité d'entreprise, en Délégué du Personnel, en Comité d'Hygiène et de sécurité et Condition de Travail ou en Conseil de Discipline, verront leur mandat s'éteindre ou se renouveler. C'est donc au moment des premières potées que les salariés pourront choisir leurs nouveaux représentants dans les différentes Instances Représentatives du Personnel (IRP).

Cet "évènement" va aménager le terrain social pour les futures années. Vous l'avez compris, c'est le rendez-vous à ne pas manquer pour toutes les organisations syndicales, d'autant que 4 ans, c'est long.

SUD n'a pas attendu l'arrivée des élections pour vous informer et travailler sur le terrain. Dazibao est édité chaque mois auquel s'ajoutent, en fonction des sujets d'actualité, des tracts explicatifs. Depuis la fusion (2001) SUD se déplace régulièrement dans les agences de toute l'Aquitaine, afin d'y rencontrer les collègues au plus près de leurs préoccupations quotidiennes. Des équipes différentes se partagent chaque département et par exemple, faire le tour complet des agences de Gironde, nous prend deux bonnes années. C'est long, mais nos moyens ne sont pas illimités. Ils dépendent de la loi et des accords d'entreprise. Ces derniers viennent d'être re-négociés et bien sûr, la Direction a souhaité baisser le tout, certainement pour s'aménager un dialogue social plus "facile". Quoi qu'il en soit, nous allons connaître encore plus de difficultés pour vous représenter et aller à votre rencontre.

A cela s'ajoute un écueil supplémentaire, celui de la nouvelle loi sur la représentativité syndicale. Désormais, il faut un minimum de 10% des voix pour qu'un syndicat soit

reconnu en tant que tel. Le but de cette loi est d'écarter les petites formations. Sans flagornerie, SUD Crédit Agricole d'Aquitaine pense, avec 37% des voix aux précédentes élections, rester premier syndicat de l'entreprise et donc largement dépasser ce seuil de 10%. Mais ce n'est pas le cas de tous. A l'UNSA, certains capitaines et matelots qui étaient partis joyeux vers des courses lointaines ont choisi d'affronter la tempête et de couler fièrement avec le navire, fidèles à leurs convictions, sûrs de ce qu'ils ont défendu depuis des années ; ils voient, parfois avec dépit, certains de leurs camarades fuir le navire et s'embarquer avec d'autres équipages, vers un océan sans fond par une nuit sans lune. En résumé, pour sauver leur place de délégués syndicaux, certains ont changé de galère et des transferts entre UNSA et CFDT ont déjà eu lieu avant le championnat.

En ce qui concerne SUD, nous restons fidèles à nos convictions, à la défense des salariés et si notre enthousiasme et notre énergie peuvent nous faire apparaître comme des opposants systématiques, nous vous invitons à bien lire nos documents et nos prises de position dans les différentes instances, car elles sont toutes travaillées et argumentées.

Heureusement, ce mois de juillet annonce surtout les vacances, alors bonnes vacances à tous, profitez bien, la rentrée sera chaude ■



Frais de bouche

On aime bien les chiffres, vous le savez et on n'hésite pas à vous donner des nouvelles de la rémunération de nos dirigeants nationaux ou locaux. On est parfois dur avec eux et aujourd'hui nous tenons à publier un "mea-culpa" envers notre DG National, Georges PAUGET, et ses 2 millions d'euros de rémunération en 2007. Conscient de l'effort indispensable à faire en cette période de crise et voulant donner l'exemple, il a, écoutez bien, divisé par deux en 2008 ses frais de bouche (logement de fonction, frais de réception, d'habillement et de déplacement).

Force est de constater qu'il nous a bien mouché sur ce coup là... nous, qui n'hésitons pas à nous moquer, à être sarcastiques, comment avons-nous pu douter un instant du sens de sacrifice de cet homme là ?

Ah oui, on allait oublier de vous donner le chiffre (*Le Parisien* le 02 avril 2009) : il est passé figurez vous de... **500 000 euros à 250 000 euros (pour 1 an) !** Es-tu prêt, toi, à laisser tomber 250 000 euros ?? Tu le ferais, toi, pour aider ton prochain ?

Bien la preuve que lui, au moins, il se soucie de la bonne marche de son entreprise ! Pardon Patron d'avoir été si méchant. On vous embrasse fort.

Vos dévoués ■



Adhères en ligne

La nouvelle vitrine CA Aquitaine permet aux clients de tout faire par internet : un virement, commander un chéquier, **souscrire un livret A**, bref un vaste choix d'opérations que propose toute banque de détail généraliste. Si les agences restent destinataires des résultats commerciaux souscrits par ce canal, la situation est plus difficile à vivre individuellement par les assistants et conseillers, car directement et immédiatement cela les prive d'un potentiel commercial et à terme, c'est même leur emploi qui se joue. La banque en direct en construction par les CR et qui vise la captation de flux d'épargne de prospects, pourrait aussi devenir un concurrent direct des agences.

Heureusement, ces transactions informatiques sont écrites par un GIE qui regroupe tellement de Caisses Régionales, que les clients tombent sur le message suivant : *"l'ERREUR (002) est intervenue, pour souscrire veuillez prendre contact avec votre conseiller"*. Ouf, on est sauvé.

Imaginez un peu, le jour où vous pourrez adhérer à SUD en ligne, que vont devenir les délégués syndicaux ?

Un délégué syndical inquiet ■

Henri Salvador était-il corporate ?

Sur la route du retour de la journée "convivialité" de la Direction des Ressources Humaines et de la Direction Financière, la responsable du service "mutation" a été l'instigatrice d'un karaoké improvisé sur les écrans du bus qui ramenait tout le monde vers la CR.

Devinez ce qu'elle a choisi de faire reprendre en cœur ?

« *Le travail c'est la santé* »

Refrain et applaudissements pour les plus festifs, qui n'auront pas altéré, nous l'espérons, la suite du refrain que nous préférons à SUD (petit rappel, la suite c'est « *rien faire c'est la conserver, les prisonniers du boulot, ne font pas de vieux os* »).

Bonnes idées pour assurer l'ambiance des futures suppressions de postes annoncées, nous proposons:

"*A la queue leu leu* du grand Bézu ou "*Au suivant*" de Brel pour les plus érudits ■

La leçon du Pr BOURREMOU.

C'est celui qu'y dit qu'y est !

Un mardi matin à 8h10 lors de l'embauche au Crédit Agricole Bld Wilson, plus précisément rue Turenne et son entrée vers les parkings et bureaux. J'échange quelques mots avec une collègue sur la belle journée qu'il va faire, sur les congés à venir... Papotages.

Soudain, un coup de klaxon intempestif retentit et détourne les regards vers un véhicule gris, imposant, quittant le flot de circulation de la rue Turenne pour pénétrer à 2 ou 3 km/h dans l'enceinte de notre entreprise. Jugeant, peut-être, cette vitesse trop excessive, le conducteur immobilise son véhicule, à cheval sur la chaussée et sur l'entrée. Puis, c'est 2, 3 autres coups de klaxon qui résonnent, sommant l'imposante berline de terminer sa manœuvre, le tout ponctué par quelques gestes, certes en silence, mais très éloquents, des conducteurs crispés et tendus des véhicules suivants.

Et c'est à cet instant-là, que l'on reconnaît, dans cette voiture immobile et hésitante, notre DRH (pardonnez-nous cette familiarité possessive), mais oui c'était bien elle. Elle, qui il y a peu de temps, nous reprochait, lors de la diffusion de nos publications aux portes de l'entreprise, de « *troubler l'ordre public et de représenter un danger pour la circulation* »...

Bon, d'accord elle ne téléphonait ni ne se recoiffait, elle observait la scène, placide mais déterminée à savoir d'où provenaient ces bruits d'avertisseurs. Et visiblement surprise de ne pas être seule à circuler sur les routes et d'être à l'origine de ce petit tintamarre, elle se décida à terminer sa manœuvre sans manquer d'afficher publiquement son dédain et son mépris pour l'utilisation de ce petit gadget superfétatoire et ridicule qu'est le clignotant.

Qu'il est dur et pénible de réaliser, pour certains tout au moins, que faire partie d'une population, d'une multitude (la foule bêlante de Cioran) c'est laisser de côté son statut social, professionnel, c'est mettre un couvercle sur le chaudron de son ego bouillonnant. Mais qu'il serait simple de prendre conscience que l'intérêt, le respect que l'on porte à l'autre est à portée de clignotant...Alors, sincèrement, faut pas hésiter ■

Le temps des (queues) de cerises

Nous savons que les mois de mai et début juin n'ont pas été de toute beauté pour cueillir les magnifiques fruits chers à Jean-Baptiste CLEMENT. Il en a été de même pour nos salariées du Comité d'entreprise qui espéraient "récolter" de quoi garnir leur clafoutis.....

En effet, une Loi votée l'an passé pour le pouvoir d'achat des salariés des entreprises de moins de 50 salariés n'ayant pas de participation et d'Intéressement, leur avait permis de percevoir une prime brute de 1.000 €. Cette prime remise au goût du jour cette année par notre gouvernement "bienfaiteur" et pour un montant maximum de 1.500 € brut, a été proposée aux "décideurs" du C.E. par SUD.

Elles ont espéré, mais que nenni, le cerisier n'a pas daigné leur offrir les précieux pendants d'oreilles, certains élus ont voté contre cette attribution. Ceux-là même qui prétendent défendre nos salaires, nos participations, etc (on comprend mieux pourquoi cela n'avance pas !!!), ont préféré voir si dans le futur, après les notations, on ne pourrait pas leur attribuer une prime au mérite.

Nous savons de longue date que certains représentants du personnel, avaient bien adopté la "casquette patronale" pure et dure, mais à ce point là... Les représentants de la Direction générale doivent encore en rire ■

Keolis et Césu

Lors d'un récent CHSCT, la Direction remarque que le "pass groupé" (c'est un abonnement transport en commun) n'a pas rencontré le succès espéré, malgré l'insistance d'un syndicat. Il s'agit de SUD, qui, effectivement, avait soutenu ce dossier. Alors un petit conseil commercial à la direction : dans le quotidien du 24 juin, elle annonce que Keolis est le nouveau gestionnaire du "pass groupé". En rajoutant par exemple, que l'entreprise a l'obligation de rembourser chaque mois la moitié du montant de l'abonnement, elle aurait peut-être convaincu d'autres salariés d'y souscrire.

Ironie du sort : le Césu, lui, n'a pas rencontré le succès espéré, malgré l'insistance de la Direction, puis de certains syndicats qui pensaient que le Césu se substituerait aux augmentations de salaires. La Direction a donc créé un nouveau périphérique de salaire que le Comité d'entreprise a choisi de surabonder, contre l'avis de SUD car nous avons été mis en minorité. C'est souvent le cas lorsque CFDT, UNSA, FO, CGC réalisent une union syndicale pour approuver les projets de la Direction. Alors que peut-être 200 à 300 personnes d'ici la fin d'année utiliseront le CESU, les 2.000 restantes apprécieront ■

Dazibao

Mensuel édité par l'association

Dazibao

40, rue Lombard 33300 Bordeaux

N° ISSN : 1270 -5144

Directeur de publication :

Richard GÉRAUD

Rédacteur en chef :

Christophe LAGOUE

Composé et imprimé par nos soins

Prix du numéro : 1,5 €

Abonnement annuel : 15 €

Site : www.dazibao-sud.org

Hommes Femmes, mode d'emploi ! Y'a de l'égalité dans l'air...

Jusqu'à 2009, pas moyen de faire reconnaître les situations d'inégalité entre les hommes et les femmes à la CR d'Aquitaine. Aussi, nous avions un pauvre accord pavé de bonnes intentions, mais ça s'arrêtait là. Grâce au nouvel accord national et à la détermination de SUD dans les débats menés en Aquitaine, les situations d'écart de rémunération entre les hommes et les femmes ont été constatées et vont être compensées au moyen d'une enveloppe d'augmentation spécifique et supplémentaire. Comprenez que les bénéficiaires, femmes (et hommes parfois) ne vont pas ôter le pain de la bouche des autres salariés. Les femmes, à leur retour de congés maternité bénéficieront de l'augmentation moyenne obtenue par leurs collègues dans le même métier afin de ne pas être freinées dans leur carrière pour cause "d'heureux événement" ! De plus, elles pourront, si elles le souhaitent, garder contact avec l'entreprise et se voir communiquer les offres d'emploi en cours afin de pouvoir anticiper leur retour et éventuellement changer d'emploi à cette occasion. En revanche, nous n'avons pu obtenir un complément de salaire à verser par l'entreprise pour assurer le maintien du salaire pour les pères en congés paternité.

En ce qui concerne les demandes de temps partiel, elles pourront se faire directement auprès des RH de façon à passer le cap d'un potentiel refus de la hiérarchie directe (bien souvent parce que le remplacement n'est pas assuré !). Pour ce qui est de la pléiade de revendications sur les conditions des temps partiels (adaptation de la taille des portefeuilles et objectifs, possibilité de cotiser à taux plein pour la retraite...), les débats sont reportés à la négociation sur le temps partiel fin 2009. Les managers se verront faire la lecture du présent accord histoire de leur rafraîchir la mémoire ! Si vous vous sentez concerné, allez consulter en ligne, cet accord que SUD a signé car porteur de changements positifs.



Message codé

Journée convivialité : la Direction nous mène en bateau.
La veille, soirée vide grenier.

Attention, ce message comprend 2 énigmes.

Si vous en possédez une seule (ou aucune), contactez un élu SUD qui vous livrera les clés ■

NOUS ÉTIIONS EN RÉUNION

EN JUIN, IL EST TEMPS DE TONDRE LES MOUTONS

Ce n'était pas pour commémorer l'appel du 18 juin que les élus étaient réunis à Bordeaux, mais juste pour siéger en Comité d'entreprise. Paradoxe de saison, c'est le mois où les journées sont les plus longues de l'année que l'ordre du jour était particulièrement court.

Au menu, un premier vote sur l'accord portant sur les moyens accordés aux Instances Représentatives du Personnel, c'est-à-dire au Comité d'entreprise, aux Délégués du Personnel, etc. .Nous n'avons pas approuvé ce texte et SUD ne le signera pas. Il entérine une baisse des moyens, il pénalise tout le monde et davantage notre organisation, mais au-delà, il restreint les moyens mis en œuvre pour la défense des salariés. FO, CGC CGT et une CFDT "résignée", ont déclaré qu'ils signeraient. Allez comprendre !

Sur le second vote, l'unanimité positive a été par contre trouvée autour du projet d'accord sur l'égalité homme/femme. Au troisième coup, l'unanimité abstentionniste s'est portée sur le plan formation. Trop de remarques sont laissées sans réelles réponses concrètes par la Direction.

Les dernières dérogations au repos dominical n'ont pas trouvé les faveurs de SUD, le point d'achoppement réside sur le remboursement du prix du repas. Nous réclamons juste 5€ de remboursement supplémentaire sur le prix actuellement remboursé pour ces seules manifestations du Dimanche. C'est trop pour une Direction soucieuse de la ligne des troupes commerciales.

Ensuite, nous avons été informés des perspectives d'emploi sur 2009. Ce n'est pas brillant ! L'effectif va encore se réduire, le siège notamment doit encore "dégraissier" au profit du réseau. Les départs à la retraite ne seront pas remplacés, il n'est pas question de licenciement (avec plus de 100 millions de bénéfice cela ferait tâche) mais bon faut s'adapter nous dit la Direction.

Et puis il y a eu le reste, le courant, enfin le social avec les chèques *Lire-Disque* qui devraient avoir rejoints tous leurs bénéficiaires, les commandes de jouets de Noël pour lesquelles il y a encore 40% des salariés qui traînent à envoyer leur lettre à Papa Noël et ses Lutins, etc etc...

Un deuxième en fin de mois (CE exceptionnel)

Le rapport était achevé, il était temps de le présenter. C'est une des rares réunions de Comité d'entreprise où le patron est présent, c'est dire si le sujet est d'importance. Les experts comptables mandatés par les élus en ont fait la démonstration, pour ce qui est des comptes, l'entreprise va bien, très bien même, puisqu'elle se sort de la crise en consolidant son résultat et son bilan. Ses performances sont très au dessus du lot et elle "conserve des niveaux de productivité et de rentabilité élevés". Reste que si la CR d'Aquitaine s'en sort bien, les effectifs diminuent, que l'enveloppe intéressement + participation baisse depuis 2 ans, que, les 10 plus hauts salaires progressent de plus de 7%, alors que la rémunération moyenne doit se contenter d'un 3,2%. Pour finir, au niveau de la répartition du résultat, mieux vaut être actionnaire plutôt que salarié.

Après un long débat, chaque syndicat a pu présenter une déclaration sur les chiffres, la CGC s'est contentée de remercier les experts et surtout la Direction pour sa transparence. Etonnant si l'on se rappelle leur intervention lors du vote de principe de l'expertise. Nous la reproduisons ici : *"Les conclusions qui ressortent des dernières expertises ne font pas la preuve d'une nécessité absolue de cette expertise"* ■

On refait le monde ?

C'est avec un grand intérêt que les assistants du réseau écoutèrent les propos liminaires du grand gourou de la distribution lors des réunions des 24, 25 et 26 juin à Agen.

Et cela en valait la peine : il fallait se pincer pour bien entendre que notre orateur reprochait aux Etats leur manque d'interventionnisme ! En effet, d'après lui, les banques ne sont pas pour grand chose dans la crise, ce sont surtout les Etats qui n'ont pas fait leur boulot de contrôle. Autrement dit, « *on a été défaillant, mais l'Etat n'avait qu'à nous surveiller* ». Il faut avouer que ça nous en bouche un coin que quelqu'un de la Direction rejoigne notre discours (SUD).

Aussi, nous demanderons dans le futur, l'appui du BIG CHIEF de la distribution pour demander à l'Etat de jouer pleinement son rôle dans des opérations aventureuses diverses :

- émissions de CCI
- émissions d'actions
- créations de FCP
- créations de sites Internet
- achats de châteaux pour placer les fonds propres
- etc...

Par contre, traiter La Poste de « *sac à puces* », ce n'est plus convenable et ce n'est plus notre discours. Il s'agit d'un organisme public avec des employés qui méritent notre respect tout autant que les employés du Crédit Agricole, d'autant que le Directeur Général est un ancien du CA. Et ces propos parce qu'il s'agit de...l'Etat, en fait ?

N'y a-t-il pas là une contradiction ?

Atlantica dans la tourmente

1.000 salariés des centres informatiques du Crédit Agricole (sur un total de 2.500) étaient en grève le 2 juillet dernier. Un projet de regroupement des 5 GIE actuels les inquiète. Ils réclament un engagement ferme sur l'absence de licenciements et de mutations géographiques imposées. Le projet de système informatique unique prévoit 1.000 suppressions de postes.

Les salariés des CR seront également touchés. Nouveau bureau bancaire, nouveaux applicatifs, nouvelles formations. Les conditions de travail, déjà en délicatesse pour différentes autres raisons seront encore chahutées.

Solidarité et bon courage aux collègues d'Atlantica, d'AMT, de Comète, d'EXA et Synergie, les 5 GIE informatiques du Crédit Agricole ■